

LES SERVICES DE LA REGION BRUXELLOISE A L'ATTENTION DES COMMERCANTS, ENTREPRISES, PME, INDEPENDANTS, ...

AVANT-PROPOS

Les informations reprises dans la présente fiche sont transmises à titre indicatif. Nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs d'interprétation ou omissions pouvant y figurer.

Il est recommandé de toujours se référer à l'institution directement compétente en la matière.

La Région bruxelloise dispose de plusieurs centres d'informations et de conseils au service des indépendants et PME. **En voici quelques uns :**

IMPULSE.BRUSSELS

Impulse.Brussels, anciennement « Agence Bruxelloise pour l'Entreprise », est un véritable **interlocuteur public de référence** pour ceux qui entreprennent en Région de Bruxelles-Capitale, permet aux porteurs de projet, créateurs d'entreprise, entreprises, PME, indépendants ou investisseurs étrangers, de trouver en un seul endroit toute l'information souhaitée et de les guider vers l'institution ou le partenaire le mieux à même de consolider son projet. Impulse.Brussels mène des actions de sensibilisation, d'information collective ou individuelle et dans certains cas bien précis, propose un accompagnement aux entrepreneurs et ceci dans différents domaines ; lancement ou exercice d'une activité économique, réglementation bruxelloise en matière d'environnement, d'urbanisme, d'engagement du personnel, accompagnement en recherche d'implantation, de partenariat, etc.

Plus d'informations :

Impulse.Brussels

UNO.Brussels

Chaussée de Charleroi, 110

1060 Bruxelles

Tél. : 02/422.00.20 - Fax : 02/422.00.43

info@impulse.irisnet.be - www.impulse.irisnet.be



SOMMAIRE :

<i>ATRIUM BRUSSELS</i>	2
<i>IBGE</i>	2
<i>SRIB</i>	2
<i>BRUSTRAT</i>	3
<i>BRUSOC</i>	3
<i>BRUCOFIN</i>	3
<i>EXPORTBRU</i>	3
<i>FONDS BRUXELLOIS DE GARANTIE</i>	4
<i>ACTIRIS</i>	4
<i>SDRB</i>	5

ATRIUM BRUSSELS

Sous l'impulsion de la Région de Bruxelles-Capitale, l'agence Atrium Brussels encourage et soutient l'implication des acteurs dans la rénovation et la relance de leur quartier en cherchant des solutions en rapport avec la remise en état des friches urbaines, la mise à disposition de logements, la gestion de l'offre commerciale et l'attractivité des quartiers.

Afin d'accompagner au mieux les **candidats commerçants**, Atrium Brussels a développé un ensemble d'indicateurs de performance des quartiers commerçants réunit au sein de l'outil de gestion « OliGo ». OliGo donne une vue d'ensemble du potentiel commercial des quartiers et une grille de lecture de leur environnement commercial à travers divers éléments tel que le profil socio-économique, le profil de consommation, l'analyse de la concurrence, ... toutes ces précieuses données économiques, urbanistiques et environnementales indispensables pour investir.

Plus d'informations :

Atrium Brussels - Siège social
Chaussée de Charleroi, 110 à 1060 Bruxelles
Tél. : 02/502.41.91
Courriel : atrium@atrium.irisnet.be
<http://www.atrium.irisnet.be>



BRUXELLES ENVIRONNEMENT – IBGE

Bruxelles Environnement – IBGE est l'administration en matière de protection de l'environnement et d'énergie de toutes les entreprises et professionnels de la Région de Bruxelles-Capitale. Il délivre les permis d'environnement, donne des conseils en matière de prévention des risques pour l'environnement, la nature, la santé, surveille le respect de la législation environnementale, informe, recherche de meilleurs technologies, etc.



Plus d'informations :

Bruxelles Environnement
Site Tour & Taxis
Avenue du Port, 86 C/ 3000
1000 Bruxelles.
Tél. : 02/775.75.75
Fax: 02/775.76.21
info@bruxellesenvironnement.be

SOCIETE REGIONALE D' INVESTISSEMENT DE BRUXELLES - S.R.I.B.

La **Société Régionale d'Investissement de Bruxelles** intervient pour soutenir financièrement la création, la réorganisation ou l'expansion d'entreprises privées situées en Région de Bruxelles-Capitale. Modulées selon les spécificités de chaque projet, les interventions prennent soit la forme d'investissements en capital, soit celle de prêts.

Bien plus qu'un simple financement, la S.R.I.B. est un partenaire qui aide, conseille, informe et suit les promoteurs tout au long du développement et de la croissance de votre entreprise.

Les services proposés par le groupe S.R.I.B.. s'adressent à tout type d'entreprise établie en Région de Bruxelles-Capitale.



S.R.I.B. et Filiales

Rue de Stassart, 32 à 1050 Bruxelles

Tél. : 02/548.22.11

Fax : 02/511.90.74

info@srib.be

www.srib.be

Les filiales de la S.R.I.B.:

❖ **BRUSTRAT**

BRUSTRAT propose deux formes de financement sur mesure aux entreprises, aux jeunes PME, constituées sous la forme juridique de S.A. ou de S.P.R.L., installées dans la Région de Bruxelles-Capitale et en phase de création ou ayant moins de 5 ans d'existence.

Info: brustart@srib.be

❖ **BRUSOC**

BRUSOC accorde des prêts aux indépendants et aux jeunes sociétés situées dans la Zone d'Intervention Prioritaire - ZIP. Elle octroie également des prêts subordonnés aux projets d'économie sociale ou d'insertion.

Info: brusoc@srib.be

❖ **BRUCOFIN**

BRUCOFIN, fruit d'un partenariat entre la Banque Européenne d' Investissement et la Société Régionale d' Investissement de Bruxelles, a pour mission de faciliter l'accès au financement des PME établies en Région de Bruxelles-Capitale.

Info: brucofin@srib.be

❖ **EXPORTBRU**

EXPORTBRU propose des financements aux PME bruxelloises qui souhaitent exporter ou s'implanter à l'étranger.

❖ LE FONDS BRUXELLOIS DE GARANTIE

Le Fonds Bruxellois de Garantie a pour mission de faciliter l'octroi de crédits professionnels dans la Région de Bruxelles-Capitale en fournissant aux organismes de crédit, moyennant le paiement d'une contribution forfaitaire unique, une part substantielle des garanties qu'ils exigent des PME et des indépendants.

Ce Fonds s'adresse à la micro, petite et moyenne entreprise, à l'indépendant, au titulaire d'une profession libérale, aux associations qui sont actifs sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Certains secteurs d'activités ne sont pas admis: service public, ...

Il subordonne sa garantie au respect d'une part, par les organismes de crédit des conditions normales du marché, tant en ce qui concerne le taux d'intérêt, qu'en ce qui concerne les frais mis à charge du crédit et d'autre part, par le demandeur, de toutes les prescriptions légales et réglementaires applicables à l'exercice de sa profession et/ou de l'activité pour laquelle l'intervention est sollicitée.

Plus d'informations :

Fonds Bruxellois de Garantie
Rue de Stassart 32 à 1050 Bruxelles
Tél. : 02/548.22.10
fbg-bwf@srib.be
www.fondsbruxelloisdegarantie.be



ACTIRIS AU SERVICE DES EMPLOYEURS

En tant qu'expert mandaté et reconnu sur le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, ACTIRIS met en œuvre, avec ses partenaires, des solutions adaptées qui permettent aux employeurs bruxellois de trouver les personnes aux compétences recherchées et ceci en proposant notamment la diffusion des offres d'emplois.



Ligne ACTIRIS **Employeurs**
Boulevard Anspach, 65 à 1000 Bruxelles
Tél. : 02/505.79.15
Fax : 02/505.78.50
employeurs@actiris.be
www.actiris.be

SDRB - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Dans sa communication, la SDRB utilise la dénomination **Citydev.brussels**.

Créée en 1974, La SDRB encourage le développement économique et favorise l'emploi en région bruxelloise. Elle a pour mission d'attirer et de maintenir sur le territoire de Bruxelles des entreprises industrielles, semi-industrielles, artisanales et des services à haute valeur ajoutée en leur offrant des infrastructures immobilières (terrains ou bâtiments) à des prix attractifs.

Elle met gratuitement à disposition des entreprises une banque de données « Inventimmo » de l'immobilier professionnel disponible à Bruxelles ; bureaux, ateliers, dépôts, commerces et terrains, à vendre et à louer.

Citydev.Brussels
Rue Gabrielle Petit, 6
1080 Bruxelles
Tél: 02/422.51.11
renocom@citydev.brussels
www.citydevbrussels.be



A Ganshoren

Service des Classes
Moyennes
Avenue de Villegas, 31
1083 Ganshoren

02/600.25.08

SOURCES

www.srib.be
www.abe.irisnet.be
www.atrium.irisnet.be
www.bruxellesenvironnement.be

VOUS AVEZ UNE QUESTION?
APPELEZ-NOUS



1819

lu-ve 08:30 - 13:00
ma 17:00 - 19:30

Le 1819 est un service téléphonique mis en place à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, pour informer et orienter les créateurs d'entreprises ou dirigeants d'entreprises existantes à Bruxelles.

www.1819.be
info@1819.be



Je suis à votre service :
02/464.05.26.
www.michelecarthe.be